

Date 30 juin 2016

Publication *Capitalfinance.lesechos.fr*

Le site de vente d'articles d'occasion Instant Luxe rejoint Galeries Lafayette

Capitalfinance.fr, Jeudi, 30 Juin 2016, 277 Mots, Copyright 2016 Les Echos All Rights Reserved
(Document CAPFIFR020160630ec6u0000k)

Pour faire face aux évolutions des habitudes de consommation, même les grands magasins parisiens se mettent à s'intéresser au segment de l'occasion. Alors qu'il s'est récemment positionné sur le déstockage, Galeries Lafayette semble en tout cas convaincu qu'il lui faut proposer de nouvelles expériences d'achat à ses clients, puisqu'il vient de s'offrir le site de revente de produits de luxe certifiés InstantLuxe.com, pour un montant demeurant confidentiel. Le grand magasin reprend l'intégralité du capital, auprès du fondateur Yann Le Floc'h et de ses associés, ainsi que de deux fonds, que sont Iris Capital et Isai Gestion. Ces derniers avaient apporté 2,65 M€ en deux tours de table, en 2010 et au début de 2013. Ils soulignent par ailleurs la pérennité de ce rapprochement franco-français, qui donnera à InstantLuxe les armes nécessaires pour s'imposer sur le secteur.

Porté sur les fonts baptismaux en 2009, le site InstantLuxe.com affiche déjà 700 000 membres et revendique une expertise sans faille sur l'authenticité des produits : selon lui, aucun article contrefait n'aurait à ce jour été vendu via sa plate-forme. Ayant pignon sur rue depuis 120 ans, le groupe Galeries Lafayette compte également mettre en place des corners de vente physique pour Instant Luxe au sein même de ses magasins. Une expérience de ce type avait déjà rencontré un franc succès l'hiver dernier, au sein de l'un des principaux flagships du groupe, le BHV Marais.

Conseils cédants : financier : Transaction R (Virginie Lazès) ; juridique : Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, Anne Devèze)

WS